

COMPTE RENDU

4^e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018
TENUE LE MARDI 5 DÉCEMBRE 2017 À 13 h 30, AU LOCAL F-240

Présences : Michel Boulet, Athéna Cyr, Élane Dupont,
Julie Gagné, Martine Lavallée, Simon-Philippe Lebel,
Monique Messier, Roody-Jennie Mombrun,
Mylène Morin, Denis Patterson, Frédéric Pellerin,
Danielle Pépin, France Perreault,
Olivier Provost-Vanier, Julie-Hélène Roy

Absences motivées : Caroline Salvail, Julye Vézina

Invités : Danielle Pépin, Sébastien Piché, Élane-Marie
Rouleau, Jean-Luc Trussart

Président d'assemblée : Alain Lamarre

Secrétaire : Karine Tremblay

4.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté, la réunion débute à 13 h 15.

4.2 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

CDEL171205-01

Sur une proposition de Julie Gagné, dûment appuyée par Mylène Morin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

4.1 Identification des présences et constatation du quorum

4.2 Adoption du projet d'ordre du jour

- 4.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 10 octobre 2017**
(Document déposé)
- 4.4 Adoption du compte rendu de la réunion du 7 novembre 2017**
(Document déposé)
- 4.5 Suivi du compte rendu du 7 novembre 2017**
- 4.6 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif au calendrier scolaire 2018-2019**
(Document déposé)
Invité : Denis Patterson
- 4.7 Présentation des thèmes retenus pour la journée pédagogique de janvier 2018**
(Document déposé)
Invité : Jean-Luc Trussart
- 4.8 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille de Design d'intérieur (570.E0)**
(Document déposé)
Invités : Danielle Pépin et Jean-Luc Trussart
- 4.9 Démarche de révision de la grille du programme Archives médicales (411.A0)**
- 4.10 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant l'adoption du Plan de réussite institutionnel 2015-2020**
(Document déposé)
Invitée : Dominique Trudel
- 4.11 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant l'adoption de la Politique de valorisation et d'amélioration de la langue française**
(Document déposé)
Invitées : Dominique Trudel et Éline-Marie Rouleau
- 4.12 Dépôt de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2018-2019 et de cours d'éducation physique pour 2018-2019**
(Documents déposés)
Invité : Denis Patterson

4.13 Présentation des nouvelles libérations de tâches octroyées à l'hiver 2018

(Document déposé)

Invité : Denis Patterson

4.14 Dépôt de document

État des demandes d'admission pour la session d'hiver 2018

(Document déposé)

Invité : Denis Patterson

4.15 Autres points

Horaire des disponibilités des personnes en responsabilité.

Invitation de Monique Messier

4.16 Prochaine rencontre : le mardi 30 janvier 2018

4.17 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

4.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 10 octobre 2017

Les membres ont reçu le compte rendu de la réunion du 10 octobre 2017 avec la convocation.

Sur une proposition de France Perreault, dûment appuyée par Simon-Philippe Lebel, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 10 octobre 2017, tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

CDEL171205-02

4.4 Adoption du compte rendu de la réunion du 7 novembre 2017

Les membres ont reçu le compte rendu de la réunion du 7 novembre 2017 avec la convocation.

Certaines coquilles sont constatées et seront corrigées. De plus, les corrections suivantes sont demandées :

- 3.5 Ajout : « Les membres ont apprécié la présentation et soulignent l'excellent travail de l'équipe de rédaction. »

- 3.7 Remplacer : « Michel Boulet » par « Martine Lavallée. »
- 3.10.2 Modification : « Celle-ci, à l'instar des autres membres, dit n'avoir été informée de cela que le vendredi 3 novembre [...] »
- 3.11 Remplacer : « [...] diminution des demandes d'admissions en Sciences de la nature entre 2015-2016 puisqu'il n'y a pas eu de changements majeurs au niveau de la dernière cote R admise dans les programmes reliés aux sciences de la nature » par « [...] diminution des demandes d'admissions universitaires pour les programmes reliés aux sciences de la nature entre 2015-2016 puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur en ce qui concerne la cote R de la dernière personne admise. »

Sur une proposition de Monique Messier, dûment appuyée par Éline Dupont, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 7 novembre 2017, tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

CDEL171205-03

4.5 Suivi du compte rendu du 7 novembre 2017

- 4.5.1 Lors de la dernière commission des études, il a été question des statistiques d'admissions à l'université pour l'automne 2016. Plus particulièrement, on questionne la diminution des demandes d'admissions universitaires pour les programmes reliés aux sciences de la nature entre 2015-2016 puisqu'il n'y a pas eu de changement majeur en ce qui concerne la cote R de la dernière personne admise. Le SPPOCS fournira de l'information à ce sujet à une prochaine commission.
- 4.5.2 Pour donner suite au souhait de plusieurs membres que le compte rendu consigne certaines discussions ayant lieu pendant la commission des études de manière plus explicite, monsieur Alain Lamarre suggère qu'une ou un secrétaire d'assemblée soit nommé(e) pour valider le compte rendu, une fois que celui-ci est terminé. Monsieur Michel Boulet se propose pour la lecture du compte rendu du 5 décembre.
- 4.5.3 La commission a été informée par monsieur Alain Lamarre, le 7 novembre dernier, que des laboratoires informatiques seraient mis à la disposition des étudiantes et étudiants à court terme. De fait, deux laboratoires informatiques, soit les A-324 et A-330, sont disponibles de 7:00 à 9:00 le matin pour accueillir les

étudiants qui veulent imprimer leurs travaux, jusqu'à l'aménagement d'un local prévu à cette fin à l'été 2018. Des membres suggèrent que le personnel soit informé de cette mesure et qu'une affiche soit placée à l'entrée de la bibliothèque.

- 4.5.4 Concernant la journée de la santé mentale au collégial, monsieur Lamarre nous informe que les vérifications faites auprès de RIPSO (Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux) démontrent que l'organisme a fait parvenir l'information le 1^{er} novembre et que celle-ci a été transmise aux enseignants le 3 novembre. Le court délai entre la diffusion de l'information et la tenue de la journée de la santé mentale est dû au fait que les activités proposées par le RIPSO étaient de moindre ampleur et donc nécessitaient une moins grande organisation. Monsieur Lamarre a tout de même demandé au RIPSO d'acheminer ce genre d'information plus tôt à l'avenir.

4.6 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif au calendrier scolaire 2018-2019

(Document déposé)

Invité : Denis Patterson

Les discussions concernent les journées d'activités pédagogiques qui précèdent les journées de rédaction en français. On remet en question la présence de la journée de rédaction en français le vendredi pour des raisons logistiques et pédagogiques.

Suite aux discussions, il est décidé de ramener la journée de rédaction en français le 15 et la journée d'activité pédagogique le 16 novembre 2018, puis la même chose pour le printemps, soit la journée de rédaction en français le 25 et la journée d'activité pédagogique le 26 avril 2019.

Monsieur Denis Patterson rappelle que ces propositions de modifications seront revues dans le cadre de la révision générale du calendrier scolaire qui doit se tenir à l'hiver 2018.

Sur une proposition de Roody-Jennie Mombrun, dûment appuyée par Julie Gagné, il est résolu de formuler au conseil d'établissement un avis favorable pour l'adoption du calendrier scolaire 2018-2019, tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

CDEL171205-04

4.7 Présentation des thèmes retenus pour la journée pédagogique de janvier 2018

(Document déposé)

Invité : Jean-Luc Trussart

Monsieur Jean-Luc Trussart informe les membres que le comité se réunira sous peu. Il indique que quelques suggestions lui ont été soumises pour la journée pédagogique.

Madame Julie-Hélène Roy précise que la direction doit s'assurer que les professionnels soient consultés concernant les thèmes qui pourraient être retenus durant la journée pédagogique et qu'un courriel leur soit envoyé si l'on souhaite qu'ils abordent les thèmes en question.

4.8 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille de Design d'intérieur (570.E0)

(Document déposé)

Invités : Danielle Pépin et Jean-Luc Trussart

Monsieur Jean-Luc Trussart présente la nouvelle grille de cours du département de Design d'intérieur faisant suite aux travaux liés à l'actualisation du programme. Tout d'abord, le comité de travail a établi un profil de sortie des étudiantes et des étudiants selon les besoins du marché du travail. Ensuite, il a déterminé la progression des apprentissages la plus optimale en conformité avec les prescriptions ministérielles. Les modifications dans le cursus des cours sont finalement exposées. Monsieur Trussart et Madame Pépin soulignent qu'actuellement, le DEC-BAC est offert par le Cégep du Vieux Montréal.

On soulève l'importance de prévoir d'éventuels problèmes de cheminement. Plusieurs membres de la commission soulignent l'excellence du travail accompli et souhaitent que la démarche soit une source d'inspiration pour l'élaboration de la politique institutionnelle de gestion des programmes.

Sur une proposition de Simon-Philippe Lebel, dûment appuyée par Julie-Hélène Roy, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille de Design d'intérieur (570.E0).

Adoptée à l'unanimité.

CDEL171205-05

4.9 Démarche de révision de la grille du programme Archives médicales (411.A0)

Monsieur Alain Lamarre informe les membres que la révision de la grille du programme d'Archives médicales doit recevoir un avis favorable au conseil d'établissement au plus tard le 14 février 2018 pour une application à l'automne 2018. Il explique qu'il existe un enjeu concernant les disciplines contributives, en particulier le retrait d'un cours dispensé par le département de Techniques administratives.

Monsieur Lamarre souligne que le cégep de L'Assomption n'a pas, actuellement, de processus pour déterminer et revoir la place des disciplines contributives dans les programmes, contrairement à ce qui se fait dans plusieurs autres cégeps. Compte tenu qu'il n'y a pas actuellement d'entente sur la contribution du département de Techniques administratives dans la nouvelle grille du programme d'Archives médicales, et que les délais sont serrés, le report d'une année pour l'adoption de la nouvelle grille est considéré.

Avec l'arrivée du nouveau directeur adjoint, monsieur Sébastien Piché, monsieur Lamarre accepte cependant que les acteurs impliqués se réunissent à nouveau pour trouver une solution. Autrement, le report sera inévitable.

Des commentaires sont exprimés sur le sujet. Monsieur Simon-Philippe Lebel rappelle que les comités de programmes ont un rôle dans ce genre de demande et invite à consulter les comptes rendus. Madame Julie-Hélène Roy déplore que ce qui ressort de cela ne soit pas les besoins des étudiants mais la tâche enseignante alors que cela devrait être l'inverse pour répondre aux attentes du marché du travail. Plusieurs possibilités d'échéanciers sont évoquées tout comme celle de tenir une commission des études spéciale.

Tout en se disant conscient de l'échéancier, ce qui ressort unanimement de ce point est la volonté très ferme que l'on agisse cette année plutôt que de reporter encore d'une autre année la révision de la grille.

4.10 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant l'adoption du Plan de réussite institutionnel 2015-2020

(Document déposé)

Invitée : Dominique Trudel

Le Plan de réussite institutionnel 2015-2020 (PRI) et son cadre ont été déposés le 7 novembre dernier. Une seule correction a été demandée concernant la note de bas de page numéro 16, à la page 13, afin de la rendre conforme à l'article 5.2 du règlement no 1 : « L'étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours ou qui obtient trois échecs ou plus à une même session devra signer un contrat l'engageant à réussir 80 % des cours auxquels il sera inscrit à la session suivante. » Également à la page 13, madame Julie-Hélène Roy demande à ce que soit précisé ce que l'on entend par le « taux de réussite moyen ». Madame Dominique Trudel indique aux membres de la commission que cette précision sera définie, en note de bas de page, dans la nouvelle version du cadre de référence du PRI.

Des commentaires sont exprimés à ce sujet. Monsieur Michel Boulet demande de quelle manière, concrètement, sera appliqué le PRI? Madame Dominique Trudel explique qu'à partir de la prochaine session, les départements et les services seront interrogés à savoir comment ils souhaitent spécifiquement mettre en œuvre le plan. Ceux-ci pourront mettre en place une équipe d'encadrement par programme et ils pourront bénéficier de soutien. Madame Mylène Morin demande comment sera évaluée l'atteinte des objectifs. Madame Dominique Trudel souligne que des tableaux de bord par programme permettront de fournir des renseignements quant à l'atteinte des objectifs.

Plusieurs membres soulignent la qualité du travail accompli en ce qui concerne le PRI.

Sur une proposition de Julie Gagné, dûment appuyée par Elaine Dupont, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement relatif à l'adoption du Plan de réussite institutionnel 2015-2020.

Adoptée à l'unanimité.

4.11 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant l'adoption de la Politique de valorisation et d'amélioration de la langue française

(Document déposé)

Invitées : Dominique Trudel et Élane-Marie Rouleau

La Politique de valorisation et d'amélioration de la langue française (PVAL) a été déposée le 7 novembre dernier. Madame Julie Gagné exprime son coup de cœur pour le point numéro 3, dans lequel il est question des responsabilités de tous et chacun envers la langue française. Madame Julie Gagné souhaiterait toutefois connaître les moyens d'organisation, d'application et de gestion. Monsieur Lamarre souligne que le Cégep régional de Lanaudière de L'Assomption, à titre d'établissement d'enseignement supérieur, fera connaître sa politique par une campagne de communication afin que ses objectifs et responsabilités soient connus. Les REPFRAN, mesdames Dominique Trudel et Élane-Marie Rouleau, verront à ce que les mises en application soient faites et elles soutiendront les départements. Monsieur Jean-Luc Trussart a donné un gabarit de mise en application.

Madame Julie-Hélène Roy demande à ce que l'appellation : « personnel professionnel et de soutien » remplace « personnel non enseignant » puisque cette dernière a une connotation négative.

Monsieur Frédéric Pellerin questionne la responsabilité des directeurs adjoints quant à la formation de leur personnel. Madame Trudel explique que la personne doit avoir la langue fonctionnelle selon son titre d'emploi, et que son supérieur peut l'encourager à développer une meilleure maîtrise de la langue de manière volontaire.

Madame Monique Messier souhaiterait pouvoir bénéficier d'outils pour améliorer ses corrections avec l'orthographe rectifiée. Monsieur Michel Boulet approuve en précisant qu'un outil de format 8^{1/2} par 11 avec les principaux mots de l'orthographe rectifiée serait grandement apprécié.

Monsieur Frédéric Pellerin se questionne quant à la légitimité de faire référence à une politique d'embauche dans ce genre de document. (Point 3.8, 3^e paragraphe) Madame Trudel explique qu'au moment de travailler sur ce sujet, Monsieur Gunnar Didier avait effectué les vérifications nécessaires et le tout était conforme.

Plusieurs membres soulignent la qualité du travail accompli en ce qui concerne la PVAL.

Sur une proposition de Frédéric Pellerin, dûment appuyée par Monique Messier, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement relatif à l'adoption de la Politique de valorisation et d'amélioration de la langue française.

Adoptée à l'unanimité.

CDEL171205-07

4.12 Dépôt de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2018-2019 et de cours d'éducation physique pour 2018-2019

(Documents déposés)

Invité : Denis Patterson

Monsieur Denis Patterson présente l'offre de cours complémentaires pour l'année 2018-2019 ainsi que les principaux changements.

Madame Julie-Hélène Roy questionne le fait qu'un cours complémentaire ait un caractère obligatoire. Il semble y avoir des incohérences en ce qui a trait aux exclusions et aux prescriptions. Madame Martine Lavallée demande dans quelle mesure, étant donné que les étudiantes et les étudiants de sciences humaines sont exclus du cours complémentaire relié à la sexualité qui se donne par la discipline Biologie à la session d'automne, il serait possible d'exclure les étudiantes et les étudiants de Sciences de la nature du cours de Psychologie du comportement sexuel dispensé à l'hiver. On souligne que la question est pertinente et qu'il faudrait étudier la situation. Monsieur Denis Patterson explique qu'un cours complémentaire, par définition, n'est pas un cours obligatoire. Il est suggéré que la réflexion à ce sujet se poursuive à un autre moment.

Madame Martine Lavallée se demande si l'augmentation des coûts reliés à certaines activités physiques n'a pas comme conséquence de diminuer le nombre d'inscriptions dans les cours concernés. Madame Monique Messier explique que cette situation s'est déjà produite et qu'il faut effectivement demeurer vigilant à cet égard. On rappelle l'importance de valider les frais demandés aux étudiantes et étudiants.

4.13 Présentation des nouvelles libérations de tâches octroyées à l'hiver 2018

(Document déposé)

Invité : Denis Patterson

Monsieur Denis Patterson présente la synthèse des projets de libérations de tâches pour 2017-2018. Le premier projet retenu est celui de Madame Isabelle Gervais concernant un partenariat avec le CPE La Cabotine. En second lieu, le projet de Stéphane Chouinard et de Sébastien Piché est retenu mais en octroyant le budget pour un seul professeur. Ce second projet consiste en un partenariat entre le Théâtre Hector-Charland et le CERESO.

Madame Monique Messier s'interroge sur les liens entre ce dernier projet et la formation des étudiantes et des étudiants. Monsieur Sébastien Piché indique que l'objectif visé est d'identifier les besoins des artistes ainsi que les liens qui peuvent être établis avec les programmes afin de créer des partenariats qui impliqueront les étudiantes et étudiants du cégep, par exemple en Arts, lettres et communication et en Design d'intérieur.

Monsieur Denis Patterson présente les projets retenus dans le cadre du Programme de soutien aux étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap. Il s'agit des projets déposés par Geneviève Drolet et Valérie Gariépy.

Madame Martine Lavallée demande s'il sera possible de faire les corrections nécessaires et de présenter à nouveau les projets de libérations de tâche qui n'ont pas été retenus. Monsieur Patterson assure à Madame Lavallée que cela sera possible.

4.14 Dépôt de document

État des demandes d'admission pour la session d'hiver 2018

(Document déposé)

Invité : Denis Patterson

Monsieur Denis Patterson présente les demandes d'admission pour la session d'hiver 2018 en comparaison des sessions d'hiver 2016 et 2017.

Madame Julie-Hélène Roy indique qu'au 2^e tour, la plupart des demandes d'admission qui sont acceptées sont avec des contrats de réussite, ce qui n'est, selon elle, pas plus avantageux pour ces étudiants que pour le cégep.

4.15 Autres points

Horaire des disponibilités des personnes en responsabilité.

Madame Martine Lavallée désire savoir si un membre de la direction est présent au cégep entre 16h00 et 18h00. Si c'est le cas, elle demande s'il serait possible de publier un horaire des présences afin de savoir qui contacter en cas d'urgence ou dans l'éventualité d'une situation particulière nécessitant la présence d'un membre de la direction.

Monsieur Lamarre explique qu'à moins d'une situation particulière, un cadre est toujours au cégep. Le service de la sécurité doit être rejoint dans un premier temps en cas d'urgence. Au besoin, l'agent de sécurité est en mesure de rejoindre le personnel d'encadrement en tout temps.

Invitation de Monique Messier

Madame Monique Messier nous invite toutes et tous à participer au Défi cardio 2017 le jeudi 14 décembre prochain.

4.16 Prochaines rencontres : le mardi 30 janvier 2018

4.17 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Simon-Philippe Lebel de lever la séance à 16 h 38.

Adoptée à l'unanimité.

CDEL171205-08

Alain Lamarre
Directeur du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée